



Collectif CGT des Agents des SDIS



Rencontre du mardi 25 février 2014 avec la Sénatrice TROENDLE

Madame la Sénatrice Catherine TROENDLE du Haut-Rhin (68) qui siège à la C.N.S.I.S, a reçu une délégation du collectif C.G.T. des S.D.I.S. dans les locaux du groupe U.M.P. du Sénat.

L'entrevue, d'une durée d'une heure trente, a permis d'aborder les sujets d'actualité des S.D.I.S. : le climat social, l'application du nouveau décret temps de travail des sapeurs professionnels, les impacts de la réforme de la filière sapeur-pompier de 2012.

Une partie importante de cet entretien a été consacrée au fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours, dans le détail, sur l'utilisation par les employeurs du statut de sapeur-pompier volontaire, bien éloigné des engagements des élus et de ceux réaffirmés du Président de la République dans un discours d'octobre 2013.

Madame la Sénatrice a été surprise par les aberrations que nous avons porté à sa connaissance, elle les a elle-même qualifiées de « dérives ». Les exemples qui ont illustré nos propos sont issus de différents rapports des chambres régionales des comptes ainsi que de faits relayés par la presse.

Nous avons terminé cet entretien par le statut spécifique des S.D.I.S., leur financement, les responsabilités et rôles des différents acteurs du secours à personne, de la sécurité civile à travers les exemples du secours en montagne, du dossier de la mutualisation des hélicoptères et la nécessaire coordination 15/18 (où la régionalisation des C.R.R.A du 15 est contradictoire avec le rapprochement des plateformes 15/18).

Ces échanges en dehors des travaux des instances ont permis d'évoquer dans le détail la vie des agents de terrain, qu'ils soient ruraux ou urbains.

En effet les interlocuteurs habituels de nos élus ont parfois une casquette de gestionnaires avec des objectifs qui les empêchent de voir un certain nombre de leurs pratiques quotidiennes comme « sorties du cadre » ou de l'esprit des textes.

Vos représentants